

TERRITOIRES
DU
RUANDA - URUNDI
136/A.
N°

Ruhengeri, le 4 avril 1939

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

53

Réponse au n° 39

du 19

ANNEXE

Réunion frontière
OBJET:

Monsieur le District Commissioner,

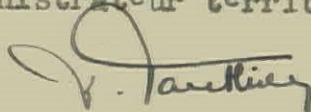
En réponse à votre lettre émarginée, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il me sera possible de me rendre à la réunion frontière, le lundi 8 mai 1939.

Je préviens donc immédiatement les indigènes de Ruhengeri d'avoir à me faire connaître leurs affaires litigieuses, que je ne manquerai pas de vous transmettre pour information et pour convocation des témoins.

Enfin, sur le choix de l'emplacement de cette réunion frontière, je vous propose CHAHAFI, puisque l'endroit dispose d'un local spacieux pour les palabres indigènes; sauf contre-ordre de votre part, j'arriverai à CHAHAFI le lundi 8 mai 1939 à 10 heures du matin.

Veuillez agréer, Monsieur le District Commissioner, l'assurance de ma considération très distinguée

L'Administrateur territorial D. Vauthier



A Monsieur le District Commissioner du Kigezi à KABALE
:::==



237/A

4-4-39

No. 53

District Commissioner's Office,

Kabale, Kigezi.

1st April, 1939.

Monsieur L' Administrateur Territorial,
Rudengeri.

Sir,

Border Meeting.

Your No. 112 of 10.3.39.

I have just received information that a relief
for the Assistant District Commissioner is arriving
immediately and consequently beg to suggest that any date
between May 1st and 10th for a commencement of the meeting.
I shall have to return to Kabale before the 2nd.

2. Will you please let me have a reply by this
messenger as there are a number of cases to be heard and
arrangements will have to be put in hand at once.

I have the honour to be,

Sir,

Your obedient servant,



(A.G.V. Jenkins)

District Commissioner, Kigezi.